

UFDG

Union des Forces Démocratiques de Guinée



N° **039** /UFDG/CAB/2025

Lettre-circulaire

Le Président

- Au Bureau Exécutif
- Au Conseil Politique
- Aux Bureaux fédéraux de l'intérieur et de l'étranger
- Au Comité National des Femmes
- Au Comité National des Jeunes
- Au Comité National des Sages

Objet : Report du Congrès National extraordinaire de l'UFDG

La Direction Nationale de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée a décidé de reporter à une date ultérieure son Congrès national extraordinaire convoqué pour les 19 et 20 avril 2025.

Cette décision fait suite au jugement avant dire droit n° 113 du Tribunal de Première Instance de Dixinn rendu le 28 février 2025, qui «ordonne à l'UFDG de surseoir à tout congrès portant sur les élections des membres du Bureau exécutif, le renouvellement des comités de base, de sections, des fédérations, du conseil politique et de la présidence du Parti, jusqu'à ce qu'une décision intervienne au fond.»

Selon nos avocats, le juge a renvoyé cette décision au fond au 9 mai 2025.

Dès après cette décision du Tribunal, la Direction Nationale de l'UFDG finalisera le programme de renouvellement des organismes fédéraux et fixera une nouvelle date pour le Congrès national.

La Direction Nationale compte entièrement sur votre engagement et votre dévouement pour continuer l'animation du Parti et la défense de ses valeurs.

Conakry, le 20 mars 2025

P. Le Président

P.O. Le Vice-Président chargé
des affaires sociales et juridiques



Dr Fodé Oussou FOFANA

Siège social : Hamdallaye Villa CBG BP 3036 Conakry/site web : www.ufdgonline.org
Agrément N°92 1549/MIS/CAB modifié par l'arrêté N°A/98/0742/MID